

Appel à candidature

MISE A DISPOSITION DES CONTAINERS DE L'ESPLANADE POUR L'EXERCICE D'UNE ACTIVITE DE PETITE RESTAURATION-BUVETTE ESPLANADE ARAGON

Article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques

Objet :

La Commune du Tréport envisage de mettre à disposition par convention d'occupation temporaire du domaine public l'exploitation d'un emplacement d'environ 100 m² (24m² de containers aménagés, 22m² de terrasse bois et 54m² de terrasse) en vue d'une activité de petite restauration et de débit de boissons sur l'esplanade Aragon du Tréport.

Conditions de mise à disposition :

Le candidat devra proposer une activité de petite restauration-buvette conformément aux particularités exposées dans le règlement de la consultation/cahier des charges : le choix de l'activité ne sera pas totalement libre dans le sens où la commune a des attentes particulières.

Tous les frais d'installation seront à la charge du bénéficiaire : équipements liés à l'activité, ouverture des compteurs, consommations, consommables, etc.

Le restaurant-buvette restera ouvert lors des manifestations et événements organisés par la Ville sur l'esplanade et ses alentours. Dans ce cas uniquement, des activités concurrentes pourront être également autorisées.

La ville mettra à disposition l'emplacement contre le paiement d'une redevance définie et actualisable annuellement.

Procédure :

Un dossier de consultation sera mis à la disposition des candidats qui en feraient la demande.

Le soumissionnaire répondra par un dossier de candidature exposant l'activité proposée et les moyens nécessaires. : ils proposeront un projet détaillé.

Les candidatures doivent être déposées en mains propres contre récépissé du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou envoyées à l'adresse suivante avec le présent libellé : Appel à candidatures – MISE A DISPOSITION DES CONTAINERS DE L'ESPLANADE POUR L'EXERCICE D'UNE ACTIVITE DE PETITE RESTAURATION-BUVETTE - ESPLANADE ARAGON - Service Marchés Publics, Mairie du Tréport, 1 rue François Mitterrand, 76470 LE TREPORT.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser au service référencé ci-dessus.
Téléphone : 02.35.50.55.20 Email : marchespublics@ville-le-treport.fr

Date :

Date limite de réception des réponses : 6 mars 2020 à 12h00

Toute candidature reçue hors délais ne sera pas retenue.